

**Nom : Mecum** **Prénom : Vade** **Classe : 3C**

Absences comptabilisées	Absence du	au	Nombre d'heures	Motif	Signature du représentant légal	Signature du titulaire ou du prorecteur <sup>1</sup>
1.	Ma 15.09, 09h55	Ma 15.09	2 (matin)	Départ du LCC (ne se sent pas bien). Doit passer chez le prorecteur puis appeler depuis son domicile. A son retour : présenter la feuille au titulaire.		Prorecteur
2.	Lu 12.10	Je 15.10 Retour 16.10	24	Maladie Lu 12. Appeler le 027/6067860. Ma 13 : informer le titulaire (mail ou téléphone) qui peut exiger un certificat (plus de 3 jours). Si absences injustifiées -) prorecteur, sanction = avertissement.		Titulaire
3.	Ma 01.12 Je 03.12	Ma 01.12 Je 03.12	1 1	Retard 1 Retard 2 2 retards = 1 absence ! N.B. les retards non imputables à l'étudiant (p.e. neige, trains en retard) ne sont pas notés dans le carnet rouge !		Titulaire
4.	Lu 07.12	Ma 08.12	14	Accident de scooter		Titulaire
5.	Me 09.12	Ma 09.12	2	Demande de congé pour visite chez le médecin. NB : si + 4 heures -) prorecteur !		Titulaire 4 heures et - Prorecteur + 4 heures
6.	09.09 11.09 18.09 24.09		8	Traitement médical prolongé, 4 soins orthodontiques. Toutes ces absences sont comptabilisées comme 1 absence ! Cf. art. 4.2		Prorecteur pour aval.  <b>N.B.</b> sanction dès la 6 <sup>ème</sup> absence (retenue), 7 <sup>ème</sup> absence = avertissement !
HQ	Absence du	au	Nombre d'heures	Motif	Signature du représentant légal	Signature du prorecteur
1.	Ve 09.10	Ve 09.10	7	Congé Chœur du Collège ou autres manifestations sous <b>art.4</b> (examens officiels, convocations officielles, représentations LCC, ensevelissement, statuts spéciaux)		Prorecteur / HQ La demande, accompagnée de cette feuille, doit être faite <b>par écrit</b> au <b>prorecteur 1 semaine</b> avant. Si congé accordé, montrer cette feuille au titulaire.
2.	Me 18.11	Me 18.11	1	Exclusion (l'exclusion n'est pas comptabilisée car l'étudiant était présent. Doit aller chez le prorecteur le mercredi, puis présenter au professeur qui l'a exclu et au titulaire sa feuille. N.B. 3 exclusions = 1 avertissement.		Prorecteur / HQ Il doit être informé au préalable des raisons de l'exclusion par le professeur concerné qui proposera également une sanction proportionnée (cf. formulaire d'exclusion) !

<sup>1</sup> Signature du **prorecteur** uniquement pour : *départ et retour en cours de journée, absences prévues de plus de 4 heures, absences non comptabilisées (HQ), traitement médical long, suspension de cours.* Dans tous les autres cas, signature du **titulaire**.